



# L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Octobre 2015

## LA CHRONIQUE DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous fais part d'une très belle initiative qui a vu le jour récemment à Saint-Placide grâce à l'implication des propriétaires de Arts et Antiquités, Danielle Roy et Louis Lalonde qui ont ouvert la Maison-Mémoire. Le 26 septembre dernier se déroulait l'ouverture officielle. C'est nul autre que M. Gilles Vigneault qui a coupé le ruban symbolique. La Maison-Mémoire est un petit musée qui nous permet de faire de belles découvertes. Ainsi on peut admirer des objets ayant appartenu à Gilles Vigneault, Claude Léveillé, Félix Leclerc et Jean-Robert Rémillard, de grands artistes de chez nous. Dans la Maison-Mémoire, on a aménagé un petit coin en l'honneur des Patriotes. La Maison-Mémoire présentera des événements où les œuvres des enfants pourront être vendues au profit de leur école. La Maison-Mémoire offre tant à découvrir qu'une seule visite ne suffit pas et en plus c'est gratuit!

On ne peut pas passer sous silence l'exposition de photos illustrant l'évolution de l'école publique au fil du temps sous le thème *Un village, son histoire, ses écoles de 1852 à 2015* soulignant du même coup les 30 ans de l'École de l'Amitié. L'événement s'est déroulé les 3 et 4 septembre derniers. Madame Loane Laframboise, enseignante à l'École de l'Amitié, a eu recours au maître-photographe bien connu dans la région, Monsieur Germain Beauchamp, et à notre antiquaire, Monsieur Louis Lalonde, pour présenter divers meubles, caméras, photographies, jouets et autres curiosités du temps. Plus de 300 personnes se sont déplacées pour visiter cette belle exposition. Pour ceux et celles qui n'ont pu y venir, on peut consulter l'album-souvenir réalisé par Madame Laframboise et son équipe de bénévoles à la Bibliothèque municipale de Saint-Placide. Toutes nos félicitations aux organisateurs qui ont fait de cette exposition un franc succès!

Voici arrivé le mois d'octobre qui apporte avec lui non seulement son lot de feuilles mortes qu'on doit ramasser, mais aussi les plaisirs d'Halloween. Petits et grands parcourront nos rues et nos chemins à la quête de friandises. Accueillons chaleureusement ces petits monstres qui sauront sûrement faire preuve de prudence et se rendre visibles pour les automobilistes. Bonne récolte à tous!

Denis Lavigne, Maire

## LE 5 OCTOBRE DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU:

- De verser la contribution financière à la Société canadienne de la Croix-Rouge conformément à l'entente intervenue le 9 septembre 2013;
- D'encourager la Société d'agriculture Mirabel Deux-Montagnes par l'achat d'un forfait Fromage à l'occasion du souper annuel sous le thème *Célébrons les produits de notre terroir*;
- D'encourager la Fondation Hôpital Saint-Eustache par l'achat de billets pour le défilé de mode qui se tenait le 30 septembre dernier;
- D'adopter les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes;
- D'adjuger le contrat pour l'entretien des espaces verts aux Entreprises Justin Raymond pour les années 2016, 2017 et 2018;
- D'accepter la démission de M. André Payeur, membre du C.C.U. dont le mandat se terminait le 4 octobre dernier;
- D'autoriser la sous-location d'un bureau situé au presbytère par la Coopérative régionale de solidarité-santé de Saint-Placide en faveur de Mme Marie-Noëlle Courcy;
- De faire l'achat de deux séchoirs à boyaux pour le Service Sécurité incendie.

**Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu  
lundi, le 2 novembre 2015 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carières.**

## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE DÈS LE 15 OCTOBRE

La Municipalité de Saint-Placide tient à rappeler que les abris d'auto temporaires seront autorisés à partir du 15 octobre 2015 et devront être enlevés avant le 15 avril 2016. Ces abris doivent être situés à un minimum de 3 m ( 10 pi) de la bordure de rue ou du passage dans le cas où la bordure est inexistante.



Tout résident qui contrevient à ce règlement municipal est passible d'une amende minimale de 100 \$.

## NETTOYAGE DES PONCEAUX ET DES FOSSÉS

Avant la venue de l'hiver, la Municipalité vous recommande de nettoyer les ponceaux devant votre maison afin de permettre un meilleur écoulement des eaux durant la période hivernale. Nous vous conseillons de profiter du ménage automnal pour racler les feuilles mortes et dégager vos ponceaux et fossés de tout débris afin de vous éviter plusieurs inconvénients lors des fontes printanières.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

#### Horaire

**Mardi : 14 h à 21 h**  
**Mercredi : 14 h à 16 h**  
**Jeudi : 14 h à 16 h**  
**Vendredi : 14 h à 21 h**  
**Samedi : 10 h à 14 h**

#### Prochaine animation:

Samedi, 14 novembre 2015, à 10h à la bibliothèque municipale



**Rue des  
Blancs  
Nuages**

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

NE VOUS LAISSEZ PAS CONDUIRE  
PAR VOTRE CELLULAIRE!



Au volant, de nombreuses sources de distraction peuvent interférer avec la conduite automobile. À titre de conducteur, il est de votre responsabilité d'adopter un comportement sécuritaire. La conduite automobile requiert votre attention et toute votre concentration, puisque vous devez constamment être à l'affût des nombreux imprévus qui peuvent survenir sur la route.

Se servir d'un téléphone au volant, que ce soit pour faire un appel ou envoyer un texto, constitue une importante source de distraction. Les conducteurs prudents évitent d'utiliser leur téléphone en conduisant, car ils sont conscients de ce danger. Ils savent que téléphoner ou envoyer des textos en même temps que conduire augmente grandement leur risque d'accident.

## L'Halloween à nos portes

**Samedi 31 octobre 2015**



Encore cette année les enfants parcourront les rues de Saint-Placide afin de recueillir des bonbons. Ainsi, pour cette occasion, les pompiers de Saint-Placide sillonneront les rues du village pour assurer la sécurité des enfants et donneront des friandises.

L'Halloween en toute sécurité :

- ⇒ Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- ⇒ Je porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes fluorescentes pour me rendre visible.
- ⇒ J'apporte une lampe de poche allumée pour mieux voir et **me rendre plus visible.**
- ⇒ Je sonne aux portes et j'attends toujours à l'extérieur des maisons.
- ⇒ Je parcours un seul côté de la rue à la fois et j'évite de traverser inutilement.
- ⇒ Je vérifie avec mes parents les friandises reçues pour être sûr de pouvoir les manger sans danger.

**SOYEZ PRUDENT LE 31 OCTOBRE!**



## LE CLUB DU RAT BIBOCHE

Le rat Biboché est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie de son cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter la bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Le club du rat Biboché, c'est aussi un site internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents!  
**[www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché](http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboché)**

Faites vite! Le nombre de places est limité. Inscriptions téléphoniques avant le 13 novembre 2015 au 450-258-1780.



### SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL 21 NOVEMBRE 2015

La bibliothèque municipale est heureuse de vous inviter à découvrir la 38e édition du Salon du livre de Montréal, le samedi 21 novembre 2015. Les participants devront assumer les coûts d'entrée et de repas. Départ du bureau municipal à 9 h et retour à 15 h 30. Les jeunes de 14 ans et moins devront obligatoirement être accompagnés d'un parent ou détenir une permission écrite de leurs parents avant le départ. Pour réservation et informations, communiquez au 450 258-1780.

#### Autorisation d'accompagnement d'un enfant de 14 ans et moins au Salon du livre le 21 novembre 2015

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

J'autorise \_\_\_\_\_ à accompagner mon enfant au Salon du livre et l'en déclare responsable jusqu'au retour.

Je, \_\_\_\_\_, serai le parent accompagnateur.

Signature accompagnateur : \_\_\_\_\_

Je comprends qu'il n'y a aucune surveillance sur place et je suis au courant que toutes les personnes absentes de l'autobus au moment du départ de Montréal devront revenir par leurs propres moyens.

Nom du parent (lettres moulées) \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Déposez l'inscription à la bibliothèque ou au bureau municipal au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide.



### COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ – SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

Malgré notre silence du mois dernier, la Coopérative va bon train. Des travaux sont en cours pour aménager les locaux en fonction des tâches spécifiques de l'infirmière et du médecin. L'infirmière commencera dès que ces travaux seront terminés. Nous espérons que ce sera dès la fin octobre. Comme nous signerons bientôt une entente avec un médecin, nous sommes maintenant à la recherche d'autres professionnels de la santé : kinésiologue, physiothérapeute, psychothérapeute... Des artistes de la région préparent une proposition d'enseigne qui identifiera en beauté la nouvelle mission du presbytère. Ces bonnes nouvelles devraient vous stimuler, si ce n'est pas déjà fait, à compléter vos démarches pour devenir membre. Votre engagement comme Amis de la COOP a pris fin le 4 juin dernier: la CRSSSP c'est notre affaire!

### CLINIQUE DE VACCINATION SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015

Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes



Le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes offre à la population la possibilité de recevoir le vaccin antigrippal tout à fait gratuitement sur présentation de la carte maladie et sans rendez-vous.

Présentez-vous le samedi 12 décembre entre 8 h 30 et 15 h 30 au Centre communautaire situé au 281, montée Saint-Vincent à Saint-Placide. Pour connaître les clientèles ciblées : [www.moncsss.com](http://www.moncsss.com)

Informations : 450 491-1233

### INVITATION

#### AUX CONVERSATIONS CITOYENNES POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

- ⇒ Présentation des résultats du sondage
- ⇒ Échanges conviviaux
- ⇒ Ateliers et fresques participatifs



Saint-Placide—27 octobre 2015—18 h 30 à 21 h  
Salle communautaire Jean-Paul-Carrières  
281 montée Saint-Vincent



Vous êtes invités à joindre l'événement Facebook : <https://www.facebook.com/events/>

**Avis public EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS par Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité**

**PRENEZ AVIS QU'** à sa **séance ordinaire du 31 août 2015**, le Règlement numéro 2015-06-05 modifiant le règlement numéro 184-93 relatif au zonage de l'ex-village de Saint-Placide afin d'agrandir la zone publique PB-20 à même une partie de la zone industrielle IB-22 sur la Montée Saint-Vincent a été adopté.

La MRC de Deux-Montagnes a approuvé la conformité dudit règlement numéro 2015-06-05 en regard avec les objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de Deux-Montagnes le 23 septembre 2015.

En conséquence, ce règlement est entré en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Placide conformément à la Loi.

**QUE** toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet pendant les heures normales d'ouverture du bureau municipal.

**QU'** à sa **séance régulière du 14 septembre 2015**, le conseil municipal a établi et adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2016 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 h.

Lundi 11 janvier 2016	Lundi 1 <sup>er</sup> février 2016
Lundi 7 mars 2016	Lundi 4 avril 2016
Lundi 9 mai 2016	Lundi 6 juin 2016
Lundi 6 juillet 2016	Lundi 15 août 2016
Lundi 12 septembre 2016	Lundi 3 octobre 2016
Lundi 7 novembre 2016	Lundi 5 décembre 2016

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Placide statuera sur une demande de **dérogation mineure** à un règlement relatif au zonage de l'ex-Paroisse, ci-après indiqué, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 2 novembre 2015, à 20 heures, à la Salle Jean-Paul-Carières située au 281, montée Saint-Vincent.

**Demande de dérogation mineure****Demande numéro 2015-06 :**

Demande de dérogation mineure pour:

Immeuble : lot 3 026 032 du cadastre du Québec – 1735-1737 boulevard Saint-Placide

Zone : résidentielle RA

Nature : Autoriser une marge latérale gauche à 0,63 m au lieu du 1,2 m tel que prescrit dans le tableau 5 (amendé) de la zone résidentielle RA faisant partie intégrante du Règlement relatif au zonage de l'ex-Paroisse de Saint-Placide numéro 5-10-90.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le **2 novembre 2015** quant à cette demande.

**QU'** une **séance extraordinaire sera tenue le 19 octobre 2015** à 19 h 30 au Centre communautaire situé au 281, montée Saint-Vincent.

1. Ouverture et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Demande au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2015-08 –Subdivision du lot 1 822 538 situé sur le chemin Basile-Routhier (ND/702-123-009);
4. Période de questions : les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
5. Levée de l'assemblée.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Jeudi 5 novembre 2015, 19 h	Bingo organisé par Les Bons Vivants	Salle Jean-Paul-Carières	
Samedi 7 novembre 2015, 20 h	SPECTACLE-CONCERT SMOKIN B3'S 2 orgues Hammond B3, 1 batterie 3 musiciens Rock et Blues électrisant	Église de Saint-Placide	<a href="http://www.artsetculturestplacide.com">www.artsetculturestplacide.com</a> Billets: à la municipalité, à la Caisse Desjardins de Mirabel et Paypal et 450-258-4150 Billets réguliers: 25 \$ Billets Privilège: 32 \$
Samedi 14 novembre 2015, 10 h	Animation du Club du rat Biboche	Bibliothèque de Saint-Placide	450 258-1780 biblio@municipalite.saint-placide.qc.ca